

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Band: 7 (1931-1932)
Heft: 7

Artikel: Licenciemment
Autor: Vallotton, Benjamin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pouvait rendre de grands services, spécialement sur le théâtre des opérations où elle était susceptible de compléter avantageusement le réseau téléphonique. C'est la même année ainsi que le rappelle le Bulletin technique publié par l'administration fédérale des télégraphes et des téléphones, que le chef d'arme de nos troupes du génie se mit en relations avec la maison Siemens et Halske à Berlin pour se renseigner sur le développement de la télégraphie sans fil et sur les possibilités de son emploi pour des buts militaires.

A la suite de ces pourparlers, la maison allemande mit à la disposition du Département militaire suisse deux stations fixes pour des essais et un ingénieur instructeur. La preuve ayant été faite que la télégraphie sans fil pouvait être employée avec succès dans la plaine, les stations furent surtout utilisées pour des essais en montagne. Elles furent installées sur le Righi-Scheidegg et sur le Gothard et leur travail donna des résultats satisfaisants, qui déterminèrent les autorités à introduire la télégraphie sans fil dans l'armée suisse. En décembre 1905, le premier cours d'essais fut organisé à Thoune. Au cours des années 1910 et 1911, des délégations d'officiers spécialistes furent envoyées à Vienne, Berlin et Paris pour traiter de l'achat de nouveaux appareils. Enfin, après bien des essais, les expériences accumulées permirent, en 1914, d'instruire pour le service radiotélégraphique un contingent de 40 hommes.

Pendant la guerre, on augmenta et on améliora de façon sensible tout le matériel de radiotélégraphie. L'introduction et l'emploi de lampes Lieben apportèrent en 1915, une amélioration remarquable dans le fonctionnement des appareils récepteurs. On acheta en particulier des amplificateurs à lampes légères et des stations roulantes lourdes. A la fin de la guerre, on eut l'occasion d'acquérir un certain nombre de stations roulantes légères. Pour pouvoir répondre aux besoins du service, on dut augmenter l'effectif des troupes de radiotélégraphistes et les former, dès 1920, dans des écoles de recrues particulières. L'effectif du détachement de radiotélégraphistes est actuellement de mille hommes environ. Ce détachement forme une troupe d'armée qui se compose de trois compagnies et d'une section des réparations. Ces compagnies peuvent être réparties suivant les besoins en groupes de station et mises à la disposition des états-majors. La section des réparations s'occupe de la remise en état du matériel. Le groupe chargé de desservir une station se compose généralement de 17 à 81 hommes avec un officier ou sous-officier fonctionnant comme chef de station.

Les types de station actuellement en service sont les suivants: la station lourde sur camion automobile et la station roulante qui, toutes deux, ont portée suffisante pour atteindre toutes les distances auxquelles on peut avoir recours dans notre pays. Le montage ou le démontage de ces stations demande 15 à 20 minutes. On utilise en outre la station roulante légère dont la portée est suffisante pour pouvoir communiquer au-delà des Alpes, la station, transportable lourde dont la portée permet de l'utiliser pour le service d'un corps d'armée et les stations à ondes courtes dont on a besoin pour le service avec les avions. Les stations lourdes automobiles sont installées dans des camions à six roues, bien équipés, qui contiennent outre les appareils, une table et deux bancs disposés dans le sens de la longueur. Dans ces véhicules, les soldats se sentent bien protégés, sont à l'abri du vent, de la pluie et du froid et travaillent par conséquent plus facilement et avec plus d'endurance. Un porte-voix permet aux occupants du local de travail de communiquer avec le chauffeur. Les stations roulantes

peuvent être accrochées comme remorques aux camions automobiles et circuler ainsi à 15 ou 20 km à l'heure. Pour protéger les appareils et pour pouvoir conserver cette vitesse, on a muni les roues des voitures de station, de même que celles des camions, de bandages pleins. Les soldats, avec leur paquetage prennent place sur les camions.

On sait que les ondes émises par une station radiotélégraphique se propagent dans toutes les directions. Chaque station réceptrice se trouvant dans la zone de la station émettrice peut recevoir les signaux expédiés. Les communications entre deux points donnés qu'on ne veut pas ou qu'on ne peut pas (avions) relier entre eux au moyen de longs conducteurs, peuvent être maintenues efficacement par la télégraphie sans fil. Le service des stations radiotélégraphiques peut commencer aussitôt qu'elles sont préparées, tandis qu'on ne peut comprendre par télégraphe et par téléphone que lorsque les conducteurs sont posés, ce qui exige du temps, du matériel et du travail. La station radiotélégraphique peut suivre immédiatement dans tous ses déplacements, l'état-major auquel elle est attribuée et commencer son service en même temps que lui. Elle permet de maintenir des communications entre les différents postes de commandement qui sont séparés les uns des autres par l'ennemi, par des obstacles matériels insurmontables ou par une zone balayée par le feu de l'adversaire. Elle permet aussi aux avions de communiquer avec leurs postes de commandement.

Etant donné qu'on doit craindre que les transmissions radiotélégraphiques ne soient captées par les postes ennemis, tous les télégrammes doivent être rédigés en langage chiffré. Les radiotélégraphistes ont pour mission principale de compléter, à l'aide de leurs appareils, le réseau des lignes existant et de chercher, par des observations bien ordonnées, à déterminer la signification des messages ennemis qui ont été captés. Le groupe des radiotélégraphistes de notre armée, benjamin des troupes du service de renseignements, a déjà de gros succès à son actif. Les services qu'il rend sont si importants qu'on ne peut plus concevoir actuellement un service de renseignements militaires ne disposant pas de la radiotélégraphie. Le Sous-officier, Vevey.

Licenciement.

Tous les bataillons sont rangés en ordre serré sur la vaste place de Morges. On a rendu le matériel, distribué la solde, passé une dernière et minutieuse inspection des « effets d'habillement », et, maintenant c'est au drapeau qu'il faut dire adieu.

Les hommes sont immobiles, au port d'armes, et ils regardent silencieux, presque tristes, car une chose qui finit est toujours triste, leur bannière qui s'éloigne: sur le fond de verdure, la croix se dessine nettement, le rouge éclate, des frissons courent le long de l'étoffe comme pour lui donner vie, et la fanfare joue son air le plus entraînant, et les bayonnettes du peloton d'honneur brillent et se balancent au rythme du pas...

Dans le rang, les soldats songent... Combien de fois, déjà, ont-ils vu partir ce drapeau par une journée d'automne toute pareille à celle-ci? ... Les arbres, comme aujourd'hui, laissaient tomber, au souffle du vent, leurs premières feuilles, jaunes ou rouges; une brume douce enveloppait les collines; le lac était bleu, les montagnes plus bleues encore; et la musique jouait le même air ... Il n'y a que les hommes qui aient changé. Car où sont-ils les camarades auprès desquels on avait vécu de si bonnes journées? On s'était juré fidèle

amitié. Mais la vie vous sépare, vous absorbe, vous courbe la tête sur la besogne de chaque jour. On ne se reverra plus ... Et plus d'un « vieux », dont c'est le dernier cours, regarde avec mélancolie son capitaine, son lieutenant, son sergent, ses frères d'armes, tous ces hommes auxquels il s'est attaché, dont il gardera un bon souvenir. Tout à l'heure: une voix lancera: rompez vos rangs! ... et ce sera fini. Car la vie vous prend aux épaules, vous pousse en avant, vous traîne de force à la tombe. Et des jeunes montent, qui prennent votre place, qui rient, qui chantent comme vous, qui forment les mêmes rêves, se lient des mêmes amitiés, regardent s'éloigner, dans le fracas des fanfares, les mêmes drapeaux ... Et puis eux aussi, le flot les emportera. C'est la vie qu'il faut accepter courageusement, joyeusement, sans inutiles protestations, sans faiblesse, qu'il faut embellir par le sentiment du devoir, réchauffer par la sympathie, éclairer des rayons de lumière allumée tout au fond du cœur, et qu'aucun souffle, si violent, si glacé soit-il, ne saurait éteindre.

— Au revoir, sergent! ... A la prochaine, mon lieutenant! ... Salut, Jules. C'est ton dernier? ... Quand veut-on se revoir? ... En tout cas, bonne conservation! ...

Les mains se serrent, les yeux se cherchent ... Sans doute, on est heureux de rentrer à la maison, d'aller retrouver sa femme, ses enfants ... Mais on retrouvera aussi les soucis, le tracas des affaires.

— Charrette! ... J'ai envie de rire d'un œil et de pleurer de l'autre. Ces licenciements, à moi, ça ne me vaut rien ... Enfin! adieu les amis! ... On se reverra à la pinte ... ou dans l'autre monde!

Et ils sont partis.

Benjamin Vallotton.

Petites nouvelles.

Le Conseil fédéral vient de modifier l'ordonnance concernant l'achat de chevaux d'artillerie fédéraux par des sous-officiers montés, en ce sens qu'à l'avenir, les sous-officiers des unités de mitrailleurs-attelés auront aussi le droit d'obtenir de ces chevaux aux conditions prescrites. Cette innovation n'entraîne pas, pour la Confédération, d'importantes dépenses supplémentaires et, d'autre part, elle s'est révélée efficace pour l'entraînement de l'armée. Il y a même lieu de prévoir que, par la suite, tous les sous-officiers montés seront mis au bénéfice de cette mesure.

* * *

Nous avons annoncé dans notre dernière livraison la reprise de la « Gloire qui chante » par la Section des sous-officiers de Montreux et nous avons même félicité cette dernière pour son heureux esprit d'initiative, mais voici que les socialistes s'en mêlent et déversent dans les pâles colonnes de leurs anémiques publications des torrents d'injures sur ces pauvres « chauvins de Montreux »! Ils en font une affaire politique et surtout une maladie!

« Les représentations auront lieu, s'écrient-ils, nous nous abstenons, nous et nos enfants. » Mais, mes chers amis, c'est bien ce que nous désirons, où l'on parle de gloire, il n'y a pas de place pour vous et vous savez aussi bien que nous, que de toutes parts les patriotes accourront pour remplir la salle et applaudir une belle œuvre.

* * *

Aux termes de la loi fédérale sur l'organisation militaire, la landwehr est appelée tous les quatre ans à un cours de répétition. Tous les régiments d'infanterie de landwehr ayant eu, comme on le sait, leurs cours de répétition de 1929 à 1931, ce sera, l'année prochaine, au tour des soldats incorporés dans les armes spéciales de reprendre contact avec la vie militaire. Toutefois, vu les frais qu'occasionnent ces cours, on n'appellera en 1932 que les quatre plus jeunes classes de la landwehr, c'est-à-dire celles de 1896 à 1899.

Outre une partie des compagnies cyclistes et des mitrailleurs d'infanterie, c'est l'artillerie qui fournira le plus gros contingent pour ces cours de répétition. En effet, on prévoit l'appel sous les drapeaux de 1900 hommes des compagnies de parc d'artillerie de campagne, de 300 hommes des compagnies

VERLAGSGENOSSENSCHAFT „SCHWEIZER SOLDAT“ + ZÜRICH

EINLADUNG

an die Herren Genossenschafter

zur ordentlichen Generalversammlung

Samstag den 19. Dezember 1931, 15 Uhr, ins Bahnhofbüfett II. Klasse, Zürich, Konferenzsäle.

TRAKTANDEN:

1. Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 20. Dezember 1930.
2. Bericht über das IV. Geschäftsjahr 1930/31.
3. Bericht der Kontrollstelle und Abnahme der Jahresrechnung des Geschäftsjahres 1930/31.
4. Dechargeerteilung an die Organe.
5. Budget 1931/32.
6. Wahlen.
7. Verschiedenes und Unvorgesehenes.

Die Jahresrechnung liegt den Genossenschaftern vom 15. bis 19. Dezember 1931, mittags 12 Uhr, im Bureau des Geschäftssitzes der Genossenschaft, Rigistrasse 4 in Zürich 6, zur Einsicht auf.

Die Anteilscheine gelten als Zutrittsausweis zur Generalversammlung und sind mitzubringen.

Namens des Vorstandes der Verlagsgenossenschaft „Schweizer Soldat“

Der Präsident: Oberst i. Gst. Arthur Steinmann.

Der Aktuar ad int.: E. Möckli, Adj.-Uof.